

Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire

Luxembourg, le 14 décembre 2023

### **Groupe de travail MAEE-ONGD**

### Réunion du 4 décembre à 16h00 au MAE

### Compte-rendu

### **Participants**

Pour le Ministère des Affaires étrangères (MAE) :

- M. Christophe Schiltz, Directeur de la Coopération au développement et de l'Action humanitaire
- Mme. Sylvie dos Santos, Desk ONGD, Coordination Desk ONGD et Accords-Cadres Développement
- M. Jorge Rodrigues, Desk ONGD, Cofinancements
- Mme. Patricia Lopes, Desk ONGD, Cofinancements

#### Pour les ONGD:

- Mme. Nicole Ikuku, Cercle de Coopération des ONGD du Luxembourg, Directrice
- Mme. Estelle Lyon Chaudron, Cercle de Coopération des ONGD du Luxembourg, Renforcement des capacités
- M. François Xavier Dupret, Cercle de Coopération des ONGD du Luxembourg, Analyse et partenariat
- M. Rémi Fabbri, Aide internationale de la Croix-Rouge luxembourgeoise, Directeur
- M. Fréderic Haupert, Care Luxembourg, Directeur
- M. Michael Feit, Fondation Caritas Luxembourg, Coopération internationale, Responsable de service
- M. Thomas Kauffmann, MSF Luxembourg, Directeur

## 1. Approbation de l'ordre du jour

### 2. GAFI

# a) Questionnaire approche basée sur les risques

Dans le cadre du rapport d'évaluation mutuelle, publié par le Groupe d'Action Financière (GAFI) en septembre 2023, le GAFI a souligné dans le rapport que 1) le Ministère des Affaires Étrangères et Européennes (MAEE) devait développer et mettre en œuvre des procédures pour appliquer une

approche basée sur le risque pour superviser le secteur des ONGD et 2) entreprendre une sensibilisation systématique pour améliorer la compréhension du risque au financement du terrorisme du secteur.

Pour se conformer aux recommandations du GAFI, en particulier la recommandation 8, le Ministère va lancer un questionnaire en décembre adressé à toutes les ONGD agréées. Les ONGD seront invitées à répondre au questionnaire d'ici la fin janvier 2024.

Ce questionnaire permettra au Ministère d'effectuer une première analyse afin d'avoir une vue globale sur le potentiel risque de financement du terrorisme du secteur. **Cet exercice se répétera annuellement à partir de 2024.** 

Pour information, le Ministère a organisé une réunion avec une vingtaine d'ONGD agréées le 10 novembre 2023 en présence de la consultante externe à laquelle a recourt le Ministère pour élaborer le questionnaire qui sera transmis aux ONGD agréées. La réunion a permis de présenter la première ébauche du questionnaire et de recueillir les premiers commentaires de la part des ONGD invitées. Les ONGD qui ont pris part à la réunion ont également reçu le projet de questionnaire retravaillé pour le commenter.

Le Ministère est en train de consolider ces commentaires et prévoit de lancer le questionnaire d'ici midécembre. Une séance d'information sera organisée avec le Cercle de Coopération après le lancement du questionnaire. La date sera communiquée prochainement aux ONGD.

### b) Atelier d'échange

Le Cercle de Coopération a informé le groupe de travail qu'il organisera un atelier d'échange portant sur les risques liés au financement du terrorisme en février/mars 2024. L'exercice aura comme but de développer des exemples d'outils et de partager les bonnes pratiques déjà mises en place par les ONGD. Le Cercle informe qu'il avait déjà organisé une séance d'information sur la thématique avec le Ministère de la Justice en 2021.

## 3. Positionnement du Cercle sur le SAHEL

Le Cercle a présenté son positionnement par rapport à la région sahélienne au groupe de travail.

Le document qui sera prochainement publié, vise à informer et sensibiliser le grand public à l'importance de leurs dons dans la zone sahélienne. Il ressort des discussions du groupe de travail Sahel du Cercle, des préoccupations quant au potentiel désintéressement du grand public vers la région du Sahel, résultant probablement des crises actuelles en Ukraine et à Gaza.

Le groupe Sahel est inquiet que le Ministère puisse changer de cap vu les problèmes politiques et sécuritaires dans la région et le document tient à mettre en exergue l'importance pour les ONGD que le Ministère maintienne sa présence au Sahel.

Le Cercle avait prévu de lancer le document en mars/avril 2024, mais il a décidé de le publier cette année pour attirer l'attention des donateurs sur l'importance d'avoir des dons pour cette région. Le Cercle

compte développer une brochure ou un site web l'année prochaine pour aller en détail sur les actions entreprises par les ONGD dans la région.

Le Cercle a effectué une formation en novembre sur la gestion agile qui a mis en évidence l'importance pour les ONGD de disposer d'outils pour s'adapter à des contextes changeants.

Le Cercle prévoit d'organiser un groupe de travail au printemps 2024 rassemblant les ONG de développement et humanitaires pour favoriser les échanges entre acteurs de développement et humanitaires et les transferts de connaissances.

Le Ministère est conscient de l'importance de la région, de la nécessité d'y rester présent et des difficultés à y travailler. Actuellement, la coopération bilatérale est suspendue au Niger mais les actions humanitaires continuent ainsi que le soutien aux ONGD. Le gouvernement devra se prononcer sur la suite de sa coopération bilatérale au Niger en tenant compte des positions de ses partenaires européens.

Au Burkina Faso et au Mali, le Ministère continue à mettre en œuvre des projets. Au Burkina par exemple, le Luxembourg reste très engagé dans l'éducation de base, en particulier dans le soutien à l'éducation en lien avec les cantines scolaires. Toutefois, vu le contexte changeant, il est de plus en plus difficile de travailler dans les domaines liés au développement dans la zone sahélienne.

Le Ministère informe qu'à ce stade, il n'y a pas de changement prévu de la part du Ministère dans l'appui dédié aux ONGD travaillant dans la région sahélienne.

### 4. Autoguide sur la Charte contre le harcèlement, l'exploitation et les abus sexuels

En concertation avec le Cercle, le Ministère a décidé de reporter le lancement de l'autoguide sur la Charte contre le harcèlement, l'exploitation et les abus sexuels, à l'année prochaine. Le guide sera en principe lancé au courant du mois de février 2024. Ce report permettra de ne pas surcharger les ONGD de demandes, début 2024 étant donné que les ONGD devront déjà remplir le questionnaire visant à avoir une vue des risques du financement du terrorisme du secteur pour janvier 2024.

Le Ministère en collaboration avec le Cercle organisera une session de lancement et d'information virtuelle lorsque l'autoguide sera publié sur le site internet de la Coopération et sur le site internet du Cercle de Coopération.

Comme indiqué au dernier groupe de travail, les ONGD devront passer un test de connaissance à la fin de l'autoguide et envoyer le certificat de réussite au Ministère pour maintenir l'agrément ministériel. Ce guide remplacera le guide de formation en ligne de l'UNICEF.

Le Cercle rappelle que ce guide a été élaboré suite aux questions spécifiques des participants ONGD aux formations organisées par le Cercle sur la thématique et qui ont formulé l'importance d'avoir une formation en ligne adaptée au secteur associatif luxembourgeois détaillant les outils pour mettre en œuvre la Charte contre le harcèlement, l'exploitation et les abus sexuels.

### 5. AOB

### 1. État des lieux : appel à proposition sécurité alimentaire et nutritionnelle

S'agissant de l'appel à proposition pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, le Ministère a reçu 24 demandes de propositions. Le budget de ces demandes s'élève à environ 4.2 MEUR et le budget consacré à cet appel à propositions est de 2.5 MEUR. À la question du Cercle, le Ministère répond qu'il n'y aura pas en principe de flexibilité au niveau du budget consacré à l'appel à propositions.

### 2. Lancement de l'appel à propositions – projets de développement

Le Ministère rappelle que l'appel à propositions pour les projets de développement a débuté le 1<sup>er</sup> décembre 2023. Les ONGD sont invitées à soumettre leurs propositions de projets jusqu'au 31 janvier 2024.

#### 3. Lancement de la baseline du Cercle

Le Cercle a informé le groupe de travail sur le lancement de leur baseline. Le Cercle a retenu la société Artemis comme consultants externes, après l'analyse de 5 offres. Rappelons que Artemis, a évalué le Cercle en 2019 et connait bien la plupart des membres du Cercle.

Le Cercle rappelle que la première enquête de base d'envergure a été faite en 2021 recueillant des informations sur la perception et satisfaction des membres et non-membres du Cercle par rapport aux offres du Cercle mais aussi leurs attentes et besoins. Le Cercle a mis en place un nouveau programme de travail 2023-2026, et souhaite à travers cette baseline recueillir des informations pour pouvoir évaluer ses indicateurs et adapter le programme de travail si nécessaire.

L'enquête touchera les 89 organisations membres du Cercle, mais aussi les partenaires et collaborateurs du Cercle, le MAE et le MECB. Un questionnaire sera envoyé au courant du mois de décembre.

### 4. Gaza

Le groupe de travail a brièvement échangé sur les difficultés à opérer sur le terrain en particulier pour les acteurs humanitaires et le personnel médical. On dénombre un chiffre conséquent de personnes tuées et il devient de plus en plus difficile pour les acteurs humanitaires de faire leur travail sur place. Les ONGD ont exprimé la difficulté de se positionner sur ce conflit car tout positionnement public est sujet à diverses interprétations. Le Cercle informe que CONCORD, la plateforme européenne, a lancé une proposition à la société civile pour se positionner sur le sujet.

Le Ministère indique que le Luxembourg a alloué, en date du 24 octobre 2023, **2.500.000** EUR à l'UNRWA, le CICR, le Fonds humanitaire commun pour les TPO d'OCHA, le PAM ainsi que les ONGD luxembourgeoises Caritas et Humanity & Inclusion. Par ailleurs, dans le cadre de la conférence humanitaire internationale sur Gaza organisée par la France, début novembre 2023, une contribution

supplémentaire de **500.000** EUR a été annoncée, pour appuyer l'aide humanitaire de l'UNRWA et Humanity & Inclusion.

Le Luxembourg a également fait des dons en nature de matériel médical et de kits d'hygiène à travers le « Cluster Santé » géré par l'OMS.

### 5. Dates GT 2024

Les prochaines dates pour les réunions du groupe de travail MAEE/ONGD sont prévues pour les vendredis suivants de 14h30-16h00:

- Vendredi, le 26 janvier 2024 ;
- Vendredi, le 22 mars 2024 ;
- Vendredi, le 24 mai 2024 ;
- Vendredi, le 5 juillet 2024 ;
- ➤ Vendredi, le 4 octobre 2024 ;
- > Vendredi, le 6 décembre 2024.